



INSTITUT

BOSCO

LIVRET D'ACCUEIL DU SALARIÉ



Institut
DON BOSCO
LA DIGNITÉ À CŒUR

SOMMAIRE

Edito 3

Histoire 5

Jean Bosco 7

Présentation 8

IDB en chiffres 22

Cartographie 23

Nos établissements 24

Être salarié d’IDB 29

L'Institut Don Bosco est heureux de vous accueillir ! En tant qu'acteur social et médico-social de la Nouvelle-Aquitaine, l'Institut Don Bosco met un point d'honneur, depuis plus de 165 ans, à l'analyse des besoins des personnes accueillies au sein des établissements et services, à la construction de réponses et de parcours adaptés, à la diversification des prestations proposées. Cette adaptation permanente de l'offre de service est l'œuvre de l'engagement quotidien des équipes et nous sommes heureux que vous puissiez contribuer avec nous au développement de cette œuvre collective.

Ce livret d'accueil a été conçu pour faciliter votre intégration et vous guider dans la compréhension de notre identité, de notre mission et de notre fonctionnement.

Bienvenue à vous !

La Directrice Générale
Patricia Deschamps

La Présidente
Caroline Ballon

HISTOIRE

De 1857 à aujourd'hui, du statut d'orphelinat agricole à celui d'une association dotée de 47 établissements et services, l'Institut Don Bosco intervient sur plusieurs départements, essentiellement en Nouvelle-Aquitaine, dans le champ de la Protection de l'enfance, du handicap enfance et adulte, de la formation et de l'insertion, et de l'aide aux victimes.

Revenons sur l'histoire de l'association, riche de sens dans l'approche du cœur d'activité et des actions quotidiennes de l'Institut Don Bosco

L'après-révolution industrielle : De la culture de la terre à la culture pédagogique

L'histoire débute en 1857 à l'initiative de l'Abbé François-Xavier Moreau, fondateur du « Comité de la Compassion » et sa volonté de valoriser les vertus éducatives du travail de la terre auprès des enfants issus de milieux agricoles pauvres.

Les salésiens : la pédagogie préventive

Qui sont les salésiens ?

Ce sont des religieux, le plus souvent prêtres appartenant à la congrégation fondée par Saint Jean Bosco en 1859 et placés dans la mouvance de la spiritualité de Saint François de Sales

Les salésiens de Don Bosco acceptent en 1933 d'apporter aide et soutien à cet orphelinat, tout en proposant de nouvelles pédagogies éducatives. Des valeurs vinrent accompagner le développement de l'enfant, entre patience, bienveillance et confiance.

L'après-guerre : un nouveau modèle d'institution

La guerre finie, en 1945, l'œuvre prit un nouveau souffle, c'est ainsi qu'on la renomma « Centre d'apprentissage Saint François- Xavier ». L'année 1971 verra la création de l'Association Saint François-Xavier Don Bosco. Elle prend le relais des Salésiens dont la présence est maintenue sur le site du Moulin de Monjous et au sein du Conseil d'Administration. Elle pérennise ainsi une tradition de Don Bosco, sans cesse éclairée par les sciences humaines.

HISTOIRE



Giovanni Melchior Bosco, aussi nommé Jean Bosco, est né en Italie du Nord en 1815. Dès son plus jeune âge, frappé par le constat d'une jeunesse italienne à l'abandon, il décide de s'engager dans cette cause et devient prêtre éducateur. Jean Bosco est à l'initiative de la création des premiers foyers à destination de jeunes en difficultés sociales. Ils recueillent les adolescents, les forment, les accompagnent jusqu'à leur professionnalisation. Don Bosco apparaît comme le précurseur des pédagogues du XX^{ème} siècle qui placent l'enfant au centre du système éducatif.

Pour faire face au développement de cette nouvelle méthode éducative, il s'entoure de prêtres éducateurs. Ils fondent ensemble « la Société de Saint François de Sales » en 1859. La pédagogie de Don Bosco permet d'apporter un nouveau regard sur l'enfant, empreint de bienveillance, de confiance et d'ouverture au monde. Dans le droit fil de ces valeurs fondamentales, l'Association attache une grande importance à la promotion de l'épanouissement de chacun en fonction de ses capacités, à une éducation à la liberté et à la responsabilité, à la dimension de confiance et de prévention.

L'Institut Don Bosco aujourd'hui

En 2014, l'association « Saint François-Xavier Don Bosco » se réinvente et devient « Institut Don Bosco ». Cette évolution réaffirme les fondements de la pédagogie salésienne de «Don Bosco». Elle accompagne un développement important notamment par le biais de la création de nouveaux établissements et par la fusion avec des structures sociales et médico-sociales déjà existantes sur le territoire, partageant les mêmes valeurs.

INSTITUT DON BOSCO

L' Institut Don Bosco est une Association loi 1901, reconnue d'assistance et de bienfaisance.

Implantée depuis plus de 165 ans à Gradignan (33) puis étendue aux territoires girondins, aux départements de la Nouvelle-Aquitaine et des Bouches-du-Rhône, l'association œuvre dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement d'enfants, d'adolescents et d'adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap.

Comment fonctionne l'association ?

L'institut Don Bosco est géré par une Assemblée Générale, un Conseil d'administration, un Bureau, qui assurent la gouvernance de l'Association dans le respect du projet associatif, conformément aux Statuts et Règlement Intérieur révisés le 16 décembre 2020. La Présidence de l'Institut Don Bosco est assurée par Mme Caroline Ballon. Les membres de l'Institut Don Bosco élaborent un rapport stratégique quinquennal qui établit la feuille de route du développement interne et externe de l'Association. Le siège social de l'Institut Don Bosco, situé au 181 rue Saint François-Xavier à Gradignan (33170) assure l'interface stratégique et technique entre l'Association et les établissements et services.

Le bureau **7 membres**

Le bureau assure la préparation et la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration.

Conseil d'administration **24 membres** (dont 7 membres du Bureau)

Le conseil d'administration est en charge du fonctionnement de l'association. Il administre et agit au nom de l'Institut Don Bosco et réalise tous actes et opérations dans le cadre de l'objet social.

Assemblée générale **60 membres**

L'assemblée générale définit la politique et les orientations générales de l'Institut Don Bosco. Elle nomme les administrateurs, fixe leurs pouvoirs et leurs responsabilités, approuve le rapport moral et financier, donne quitus sur la gestion de l'association.

INSTITUT DON BOSCO



Le siège de l'association est composé de 4 services et emploie 41 salariés :

Direction générale

Patricia Deschamps

Direction générale adjointe en charge des projets institutionnels

Virginie Lepront

Direction des ressources humaines

Lisa Pirollo

Direction comptable et financière

Armelle Fiabane

Les documents socles

Projet associatif

Le projet associatif est un élément stable d'affirmation des fondements éthiques, spirituels, culturels et sociaux de l'association

IDB 2025

L'Institut Don Bosco établit tous les 5 ans un rapport stratégique qui fixe les orientations fondamentales du développement interne et externe de l'Association.

IDB 2025 a défini plusieurs orientations fondamentales :

- Au centre de toute action : la personne accueillie avec pour référence « La dignité à coeur »
- La richesse d'IDB : son capital humain
- La politique de recrutement, de formation, de communication interne et externe
- IDB ancré dans les territoires de la Nouvelle Aquitaine
- Les investissements au service des établissements



Charte éthique « Don Bosco Action Sociale »

L'Institut Don Bosco est membre du réseau « Don Bosco Action Sociale » qui dispose d'une charte fondatrice pour les membres de la communauté éducative (professionnels et bénévoles). Elle promeut la citoyenneté, la fraternité, la liberté, le respect de l'égalité des droits de chacun.

Contrat d'engagement républicain

L'Institut Don Bosco veille à ce qu'il soit respecté par ses dirigeants, par ses salariés, par ses membres et par ses bénévoles au travers des valeurs de la République :

- Liberté de conscience
- Liberté d'association des membres
- Égalité et non-discrimination
- Fraternité et prévention de la haine et de la violence
- Respect de la dignité de la personne humaine
- Respect de la légalité et de l'ordre public
- Respect des symboles fondamentaux de la République

La promotion de la bientraitance

« La recherche de la qualité, dispositif intégré à la pratique professionnelle, posture d'encadrement du travail et obligation réglementaire par ailleurs, se pose comme garantie de l'engagement de réussite envers les personnes, et exigence des personnels pour être en conformité avec leur mission »
extrait du projet associatif IDB

Cette évaluation de la qualité de l'offre de service prend appui sur :

- Une politique active de participation des personnes accueillies et une déclinaison opérationnelle du droit des usagers dans l'accompagnement au quotidien
- Une politique de gestion des risques
- Une démarche d'amélioration continue de la qualité
- Une référence aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Charte de confiance pour la déclaration des événements indésirables

Ces règles favorisent le développement collectif d'une culture positive de l'erreur (notification de meilleure qualité, participation active aux analyses de dysfonctionnements, définition et mise en œuvre des actions à mener). Elles permettent une régulation nécessaire en cas d'évènement indésirable et indiquent les mesures de soutien pour les professionnels.

Charte de Bienveillance

Cette Charte propre à l'Institut Don Bosco constitue une référence pour tous les professionnels et tous les établissements de l'Institut Don Bosco. Elle traduit les valeurs professionnelles fortes et incontournables en matière de bienveillance auxquelles sont attachés tous les salariés.

Le comité d'éthique

L'Institut Don Bosco est doté d'un Comité d'éthique. Il est composé de 20 membres maximum et se réunit chaque premier mardi du mois.

Courriel : comitethique@institut-don-bosco.fr

Le Comité d'éthique doit être saisi par écrit. Les avis après saisines sont communiqués exclusivement à l'auteur de la saisine.

IDB EN CHIFFRES

+De **167** *ans d'expérience*

50 *établissements et services*

+De **1200** *salariés*

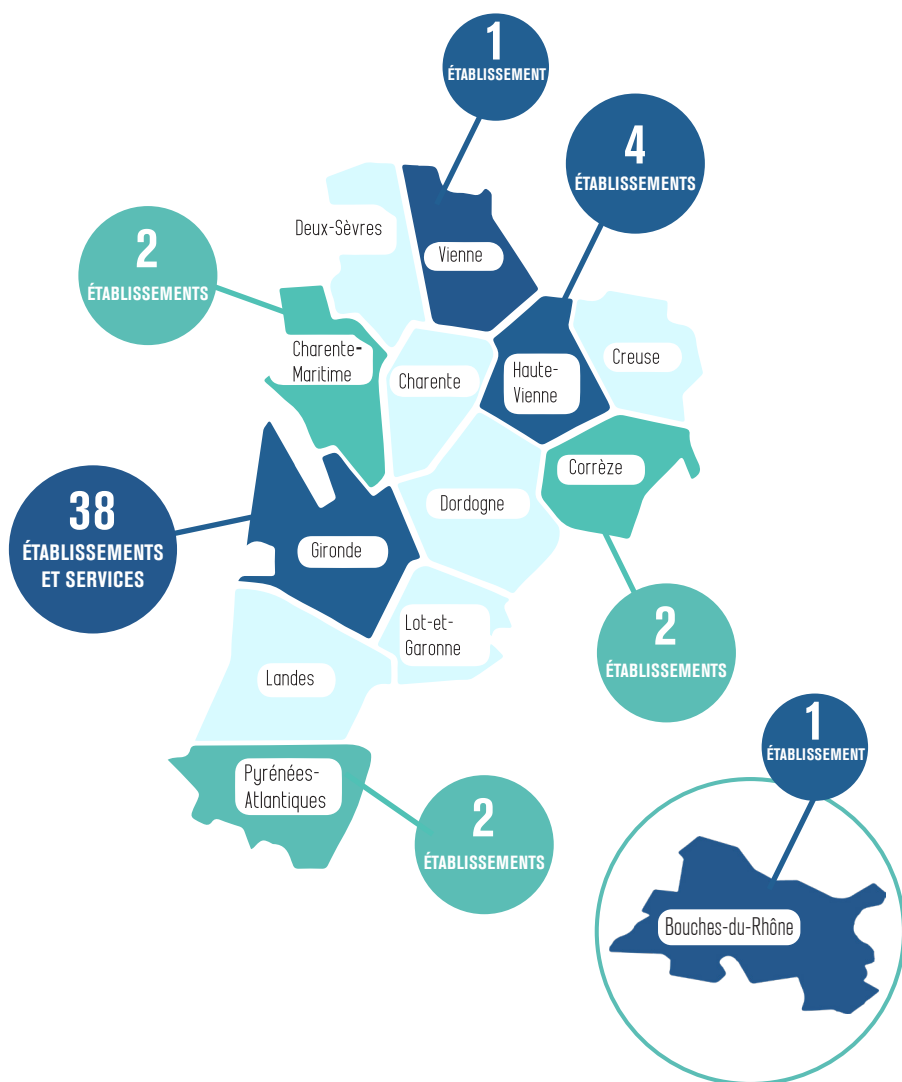
+De **1800** *enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance*

+De **460** *adultes en situation de handicap*

+De **250** *enfants en situation de handicap*

+De **1100** *stagiaires en formation professionnelle*

+De **5600** *victimes d'infractions pénales accompagnées*



NOS ÉTABLISSEMENTS

Centre Scolaire Dominique Savio

Gradignan

CRFP Don Bosco Ecole technique Dispositif MNA

Gradignan - Biganos

Foyer Don Bosco Auberge accueil de jour Placement éducatif à domicile

Gradignan-Talence-Pessac

Placement éducatif à domicile 33 Dominique Savio

Département Gironde

Centre parental La Miséricorde

Libourne

Service de prévention spécialisée Feu Vert / ARIA 33

Gradignan

MECS

Castelnau-de-Médoc

MECS

Langon

MECS

St André-de-Cubzac

Centre Éducatif Renforcé Don Bosco

Saint Germain d'Esteuil
(33)

MECS MNA Justice

Gironde (33)

Centre d'Aide Familiale

Bordeaux

Centre Éducatif Fermé

Moissannes (87)

Centre Éducatif Fermé Don Bosco

Marseille (13)

Centre Éducatif Fermé

Le Vigeant (86)

MECS DON BOSCO 64

Bayonne (64)

MECS DON BOSCO 87

Haute-Vienne

Placement éducatif à domicile 87 Dominique Savio

Haute-Vienne

Dispositif MNA 33

Département Gironde

Dispositif MNA 87

Haute-Vienne

Limoges

Dispositif MNA 64

Pyrénées Atlantiques

Pays Basque

Dispositif MNA 19

Corrèze

Tulle

Brive

Dispositif MNA 17

Charente Maritime

Saintes

La Rochelle

NOS ÉTABLISSEMENTS

handicap enfant

**IME Don Bosco
SESSAD Don Bosco**

Gradignan
Talence

IME Saute-mouton

Gradignan

**SESSAD Saute-mouton
PCPE Bordeaux Métropole
PCPE Médoc PCPE Bassin
Unité d'enseignement
élémentaire**

Gradignan
Département Gironde

**IMP Saint Joseph
SESSAD Saint Joseph
Unité d'enseignement**

Bordeaux

**ESAT Ateliers
Saint Joseph**

Mérignac

**ESAT Magdeleine de
Vimont**

Castres (33)

**Foyer Occupationnel
La Miséricorde**

Libourne

**Centre
Occupationnel de
jour Ad'Appro**

Bordeaux

SAMSAH Don Bosco

Gradignan
Libournais
Bordeaux métropole

SAVS Don Bosco

Département Gironde

NOS ÉTABLISSEMENTS

enseignement et formation

École spécialisée
Saint François-Xavier

Gradignan

IREP
Centre de formation

Gradignan

aide aux victimes

VICT'AID
Service d'aide aux victimes

Département Gironde

ÊTRE SALARIÉ À IDB

Votre parcours professionnel

La formation professionnelle et le développement des compétences

Tout au long de votre parcours professionnel au sein de l'association, vous bénéficierez de formations pour vous accompagner dans l'accomplissement de vos missions et vous permettre de développer vos compétences. L'Institut Don Bosco attache une importance particulière à la possibilité pour ses collaborateurs(trices) de bénéficier de tous les dispositifs de formation à leur disposition :

Compte Personnel de Formation (CPF), Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), transitions professionnelles, Conseil en Evolution Professionnelle (CEP).

Le service ressources humaines vous guide et vous oriente en fonction de vos besoins.

ÊTRE SALARIÉ À IDB

La mobilité professionnelle

Grâce à la diversité de nos établissements et de nos métiers, nous offrons la possibilité à nos collaborateurs(trices) d'enrichir leur expérience dans plusieurs établissements ou services, et ainsi de construire un parcours professionnel au sein de l'Institut.

L'évolution professionnelle

L'Association porte une attention particulière à la motivation et à l'implication de chaque collaborateurs (trice). Les entretiens professionnels réalisés tous les 2 ans permettent d'échanger sur les projets de chacun et de donner une perspective de carrière en lien avec les besoins des établissements. Chaque entretien est étudié et peut permettre une évolution dans la fonction, une mobilité ou une promotion.

Vos avantages au quotidien

La santé

L'Institut Don Bosco veille à la santé de ses salariés et vous permet notamment de bénéficier d'une complémentaire santé obligatoire via « Harmonie Mutuelle ». L'Association veille à maintenir un niveau de garanties élevé associé à une maîtrise des niveaux de cotisation. L'Institut Don Bosco participe au financement de cette complémentaire, à hauteur de 52,41 euros par salarié affilié.

La prévoyance

Vous bénéficiez automatiquement d'un régime de prévoyance via « Harmonie Mutuelle », vous permettant de bénéficier d'indemnités notamment en cas de longue maladie, d'invalidité ou de handicap. Le contrat prévoit également un capital décès.

.

ÊTRE SALARIÉ À IDB

Le logement

L'Institut Don Bosco, dans le cadre de sa participation à l'Effort de Construction, vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et d'une offre diversifiée d'aides et de services via « Action Logement » :

- Accès au logement social via la plateforme AL'IN, aides à la location avec l'Avance LOCA-PASS (prêt à taux zéro pour avancer le dépôt de garantie).

- Action logement offre la possibilité de bénéficier de conditions avantageuses sur des prêts à l'accession à la propriété, des prêts agrandissement et des prêts rénovation.

- Action Logement aide les collaborateurs à financer certains frais liés à leur mobilité professionnelle et permet aux jeunes professionnels de prendre en charge une partie de leur loyer pendant 1 an.

Le transport

L'Institut Don Bosco a souhaité s'inscrire dans une démarche de transition énergétique en favorisant l'utilisation des transports en commun mais aussi l'utilisation du vélo pour les trajets domicile-travail.

Ainsi un accord d'entreprise vous permet de bénéficier d'indemnités kilométriques à hauteur de 0.25 centimes par kilomètre effectué à vélo (plafonnées à 200€/an).

ÊTRE SALARIÉ À IDB

En pratique

La dématérialisation des bulletins de salaire avec Myprimobox :

A l'ère du numérique et avec l'ambition de moderniser le service Ressources Humaines, l'Institut a souhaité mettre en place la dématérialisation des bulletins de salaire. Vous recevrez donc votre bulletin de paie tous les mois sous format numérique, dans un coffre-fort numérique personnel auquel vous seul aurez accès.

Ce coffre-fort pourra être utilisé à d'autres fins que le classement des bulletins et restera accessible pendant au moins 50 ans, y compris si vous quittez l'association.

Vous bénéficiez de congés payés, de congés trimestriels et de congés d'ancienneté selon votre situation.

Pour toute absence consulter le règlement intérieur et la procédure à suivre.

Un Comité Social et Economique

Pour bénéficier des avantages qu'offre le Comité Social et Économique (places de cinéma à tarifs négociés, locations de vacances, sorties culturelles, chèques vacances : www.cseinstitutdonbosco.fr

Service Ressources Humaines

Il est composé de
14 collaborateurs(trices) :

1 Directrice des Ressources humaines,
1 Responsable Développement RH,
1 Responsable Juridique et Relations
Sociales, 1 Responsable paie et admi-
nistration du personnel, 1 contrôleur de
gestion sociale, 1 chargée de formation,
1 juriste en droit social,
7 gestionnaires paie/RH et 1 alternante
ressources humaines.

Ils sont à votre disposition pour toutes
questions et peuvent vous recevoir sur
rendez-vous

NOTES

NOTES

INSTITUT DON BOSCO

INSTITUT DON BOSCO

181 rue Saint François-Xavier

33170 GRADIGNAN

05 56 75 78 78

contact@institut-don-bosco.fr

www.institut-don-bosco.fr



TM



**Institut
DON BOSCO**
LA DIGNITÉ À CŒUR